

# DONNER DE LA VOIX : GRONDER - PROPAGER

M1, M2  
7 places  
S2 : 24 h

**RESPONSABLE :** Vincent Gassin

**CONTACT :** [vincent.gassin@rennes.archi.fr](mailto:vincent.gassin@rennes.archi.fr)

**ÉVALUATION ET CRÉDITS :** 3 ECTS

**EMPLOI DU TEMPS :** prendre contact avec le responsable de module

Donner de la voix : un bruit sourd, un murmure, un grondement, le son au lointain. La parole dans l'espace public devrait-elle dire quelque chose de compréhensible ou la manière de ne rien dire pourrait-elle suffisamment exprimer ? Cet atelier se frottera aux parois de la ville, aux autres corps, aux notions de passage à l'acte, à la poésie-action et à la prise de parole. L'accent sera moins porté sur le message (dont il sera pourtant fait une analyse) que sur la façon de le produire : un corps, une voix, une posture.

L'espace public est entendu comme lieu d'intervention. Entre pensée et acte, quel passage ? Doit-on applaudir quelque chose ou quelqu'un, ou célébrer l'absence d'un événement qui n'a pas eu lieu ?

La notion de collectif se manifeste d'emblée. Imaginons une foule lointaine dont nous parviendrait seulement, au travers des rues, la puissance sans le sens de la revendication. Entre intuition et raison, quelle implication ? Entre émotion et bien commun, quoi se permettre ? À qui vous adressez-vous ? Comment s'adresser à un inconnu et pourquoi s'adresser à cette personne ? S'établiront des partitions à mettre en œuvre, des écritures à propager. Quel bruit sera rendu public ?